

## **Procès-verbal de la réunion du Comité de Pilotage du 9 Février 2023 de l'ITIE GUINEE**

La réunion s'est tenue dans la salle de conférence du Ministère des Mines et de la Géologie sous la présidence de **Monsieur Moussa Iboun CONTE**, Membre du Comité de Pilotage.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 Décembre 2022 ;
- 2- Examen et approbation du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2023 de l'ITIE-GUINEE ;
- 3- Divers.

Après avoir présenté les excuses du Président et du Vice – Président pour leur absence, **Monsieur Iboun CONTE** a ouvert la séance.

Il a décliné l'ordre du jour. Aucun amendement n'ayant été apporté, l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

**M. Moussa Iboun CONTE** : a ensuite présenté **Monsieur Alhousseine KABA**, Conseiller aux Mines de **Monsieur le Premier Ministre** en qualité de nouveau Membre du Comité de Pilotage.

**M. Alhousseine KABA** : a remercié **Monsieur CONTE** et s'est dit heureux de rejoindre l'équipe de l'ITIE et a souhaité bon courage à tous.

Abordant le premier point de l'ordre du jour, **Monsieur CONTE** a passé la parole à **Monsieur DIABY** pour la lecture du résumé du Procès – verbal de la réunion du 29 Décembre 2022.

**M. Mamadou DIABY** : a procédé à la lecture de résumé du procès-verbal. Aucun amendement n'ayant été apporté, le procès-verbal de la réunion du comité de pilotage de l'ITIE-GUINEE du 29 Décembre 2022 a été adopté par acclamation.

**M. Moussa Iboun CONTE** : est passé au 2<sup>e</sup> point de l'ordre du jour en donnant la parole à **Monsieur Florentin HABA**, Président de la Commission Audit et Statistiques.

**M. N'yankoye Florentin HABA** : a remercié le président de séance et a indiqué que la veille, le Mercredi de 10h à 13h, dans la salle de réunion du Secrétariat

Exécutif de l'ITIE-GUINEE, la Commission Audit et Statistiques s'est réunie pour examiner le PTBA 2023 de l'ITIE-GUINEE. Le PTBA 2023 est un extrait du PTTB 2022, 2023 et 2024.

Toutes les rubriques ont été examinées et des amendements ont été apportés. Les activités qui ont un impact dans la solution des mesures correctives ont particulièrement retenu l'attention des membres de la commission.

Pour plus de détails, je passe la parole à Elhadj DRAME qui est le rapporteur de la Commission pour la présentation du PTBA 2023.

**M. Sékou Amadou DRAME** : a commencé par signaler que le. Projet de PTBA a été envoyé au Secrétariat International de l'ITIE qui a fait parvenir ses observations tout en félicitant l'ITIE-GUINEE pour la qualité du travail qui a été fait. A l'issue des travaux de la commission audit et statistiques, le rapporteur a fait, par projection, la présentation de la synthèse du projet de PTBA 2023. Il a d'abord fait la situation de l'exécution du PTBA 2022.

L'ITIE-GUINEE a encaissé, tous bailleurs de fonds confondus, 3.532.714.931 GNF, le montant exécuté est de 3.416.373.830 GNF, soit une exécution de 96,7%.

Le montant prévu pour 2023 est de 7.014.009.290 GNF soit 821,500 USD.

Le rapporteur a présenté le cadre logique qui comprend : la hiérarchie des objectifs, les activités, les résultats escomptés, les indicateurs, le responsable de chaque activité, le montant et le pourcentage.

**M. Moussa Iboun CONTE** : a remercié M. DRAME pour cette présentation et a ouvert les débats.

**M. Moussa Iboun CONTE** : avant de passer la parole aux membres du comité de pilotage, a fait des observations aux pages 6 à 9. Il a ensuite parlé de l'Arrêté Conjoint préparé dans le cadre du financement pérenne de l'ITIE.

Il a voulu également comprendre le problème de retard dans la signature des documents relatifs à la mise à disposition des fonds dans le cadre du Budget National de Développement.

**M. Saïdou Bimbiriko BARRY** : a félicité les membres de la Commission pour la qualité du travail réalisé. Parlant des défis, il a noté les difficultés de décaissement. Il veut comprendre le problème et qu'est ce qu'il y a lieu de faire ?



Il a ensuite signalé qu'il y a un programme de formation en cours au niveau du Ministère pour se familiariser avec le circuit financier. Il a en outre posé des questions à la page 6 sur les activités d'exploration de production et à la page 9 sur l'équipe chargée du financement pérenne de l'ITIE-GUINEE.

**M. Mamadou DIABY** : a donné des informations sur l'Arrêté Conjoint qui a été préparé par la Commission chargée d'étudier le financement pérenne de l'ITIE-GUINEE. Il y a lieu de réactualiser cet Arrêté Conjoint afin de le soumettre aux nouvelles autorités.

Il a ensuite expliqué le retard observé lors de la signature des lettres de mise à disposition des Fonds.

**M. KABA Alhousseine** : à la page 10, a fait la remarque suivante : en ce qui concerne la contribution du Fonds d'Investissement Minier, ce sont des revenus et non des recettes fiscales nettes.

**M. Samba Kani SIDIBE** : signale qu'à la page 14, il faut corriger le mot taxe.

**Elhadj Cheick KEÏTA** : a précisé que le suivi des activités d'exploration et de production est une Exigence de la Norme. C'est donc une question pertinente.

**M. Saïdou Bimbiriko BARRY** : a indiqué que les activités d'exploration et de production sont bien suivies. Actuellement il y a plus de 300 Sociétés en phase de recherche une cinquantaine en phase de développement et une vingtaine en phase de production.

**M. Mohamed Sikhe CAMARA** : a donné la précision que c'est l'ANAFIC qui gère et le FODEL et le FNDL.

**M. KABA Alhousseine** : a rappelé que le CPDM perçoit les frais d'instruction, les autres revenus sont perçus par la BCRG.

**M. Karamo WAGUE** : a renchéri pour dire que le CPDM ne perçoit que les frais d'instruction pour le traitement des dossiers et les droits de timbre sont repartis entre le CPDM et le FIM.

**M. Mohamed SOUMAH** : est revenu sur les défis en ce qui concerne la lenteur dans le décaissement du BND. Il faut situer les responsabilités. Le Pool financier du département des Mines et de la Géologie doit donner des explications.

**M. FOFANA** : a, au nom du Pool financier du Ministère des Mines, expliqué que leur travail consiste à engager et à liquider. Il est obligé de respecter le plan



d'engagement. Il se trouve que cette année, il y a quatre EPA au niveau du département des Mines. Le montant du plan d'engagement est de 600.000.000 FG. Or, il se trouve que l'ITIE-GUINEE a un montant trimestriel d'un milliard et quelque. C'est un véritable casse-tête.

**M. KABA Alhousseine** : a proposé que dans le cas d'espèce il faut faire une ventilation du montant disponible.

**M. Joseph KOUROUMA** : je représente Monsieur le Secrétaire Général du Budget à cette réunion. En réalité, le budget est une prévision. Le plan d'engagement est fait sur la base du plan de trésorerie. Ces deux dernières années il y avait des arrières de paiement. Cela fait que qu'au cours de cette année par exemple, il faut faire face aux dépenses courantes et aux arriérés. J'avoue que l'exercice n'est pas facile compte tenu du niveau des recettes. J'ai pris bonne note de vos préoccupations, je vais en parler à Monsieur le Secrétaire Général du Budget et ensemble nous allons nous impliquer dans la recherche de solution.

**M. Mohamed SOUMAH** : ma 2ème préoccupation concerne les sociétés qui ne contribuent pas au financement. Il s'agit de savoir pourquoi ces sociétés n'apportent pas leurs contributions à l'initiative.

**M. Mamadou DIABY** : a précisé que les sociétés font des contributions volontaires.

**Elhadj Sékou Amadou DRAME** : a fait remarquer qu'à l'article 12 de la Norme 2019 les multinationales contribuant au financement des activités de l'ITIE. C'est donc une question de volonté.

**M. Morifing CONDE** : a informé le comité que ce sujet a fait l'objet de débats au niveau de la Chambre des Mines. Comme Monsieur DIABY a dit, il s'agit de contribution volontaire. Pour le moment, les sociétés ont convenu de contribuer lors du passage de l'équipe de dissémination au niveau de leurs sites.

**Elhadj Cheick KEITA** : met l'accent sur l'actualisation de l'Arrêté sur le financement pérenne de l'ITIE-GUINEE. Le BND est déjà un acquis et si on y ajoute les 0,35% des structures telles que le Fonds Minier, l'ANAIM et le CPDM, cela sera un autre acquis.

**M. Moussa Iboun CONTE** : après les observations des uns et des autres soumet le document à l'approbation des membres du comité de pilotage.

En prenant en compte les amendements qui ont été apportés, **le comité approuve le plan de travail et budget annuel 2023 de l'ITIE-GUINEE.**

Dans les divers :

- Monsieur M. Mamadou DIABY : a informé le comité du séjour à Conakry de la mission du Cabinet ENERTEAM (Administrateur Indépendant) du 13 au 17 Février 2023. Ainsi, il y aura la présentation du Rapport initial le Mercredi 15 Février et il y aura un Atelier de formation des points focaux le Jeudi 16 Février 2023 à l'hôtel ONOMO.

Il a ensuite informé le comité que Monsieur Morifing CONDE, Membre du comité de pilotage, surintendant à la CBG a été élevé au rang de Directeur du Bureau CBG de Conakry.

**M. SOUMAH Abdoulaye** : a informé le comité que pour des raisons de trésorerie, la dissémination du Rapport ITIE-GUINEE des exercices 2019 et 2020 n'a pas pu avoir lieu au mois de Février 2023.

**M. Moussa Iboun CONTE** : après avoir remercié tous les participants, a levé la séance.

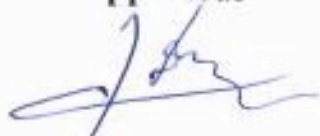
### Conclusion

Le comité au terme de ses débats est parvenu aux conclusions suivantes :

- 1- Le comité a approuvé le Procès-verbal de sa réunion du 29 Décembre 2022 ;
- 2- Le comité a adopté le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2023 de l'ITIE-GUINEE.

Conakry, le 23 Février 2023

**Le Rapporteur**



**M. Mamadou DIABY**

**Le Président de séance**



**M. Moussa Iboun CONTE**